



Les armées de la République—Cavalerie.

attitude. Cette brune a la beauté, pleine d'abandon et de nonchalance, c'est l'amie, la protégée de Madame Tallien, c'est la veuve Beauharnais..... Dans cinq mois elle sera la femme du diseur de bonne aventure; dans trois ans, elle sera quasi souveraine de la France, et, quelque temps après, le Pape viendra à Paris, la couronner impératrice des Français!

Voilà ce que Napoléon, malgré toute sa pénétration, ne pouvait lire dans la main de Madame Tallien, et ce qui aurait encore plus amusé son auditoire, s'il avait pu le prédire.

LE 13 VENDÉMAIRE AN III.—La diversité et l'importance des événements qui occupent l'année 1795 en font une des plus importantes de l'histoire contemporaine. La Hollande est conquise par Pichegru. La paix avec la Toscane, la première paix signée avec la République française, la fait rentrer dans le système européen. La Prusse imite la Toscane, et entre aussi en négociation. La Vendée elle-mê-

me traite avec la Convention.

Le 1<sup>er</sup> prairial, an III, (20 mai 1795) revoit la Convention en péril et son enceinte forcée par une armée d'insurgés. Le représentant Féraud est foulé aux pieds en voulant s'opposer à l'irruption du peuple dans la salle; et sa tête, séparée du corps, est présentée au bout d'une pique au président Boissy-d'Anglas, qui se découvre devant-elle et dont l'attitude imposante est un des plus beaux exemples de courage et de sang-froid.

Le gouvernement monstrueux qui administrait alors la France ne pouvait plus exister plus longtemps. Une commission présidée par Sieyès avait été chargée de rédiger une nouvelle constitution. Celle de l'an III, dont ce célèbre conventionnel fut le principal auteur, établissait un conseil légis-

latif de cinq cents membres, et un Conseil des Anciens comme chambre de révision. Ces Conseils devaient se renouveler par tiers tous les ans. Le pouvoir exécutif était confié à un Directoire composé de cinq membres, se renouvelant par cinquième chaque année, et entièrement soumis au pouvoir législatif: en outre, la Convention, craignant l'influence de ses adversaires dans les élections, rendit un décret qui conservait dans les nouvelles assemblées, pour cette fois seulement, les deux tiers de ses membres; mais telle était l'aversion que les Parisiens avaient pour le parti jacobin, qu'ils virent seulement dans ces mesures des moyens détournés de conserver illégalement un pouvoir odieux. Paris comptait quarante-huit sections; elles avaient chacune un bataillon de garde nationale; et, sur ces quarante-huit bataillons, trente étaient décidés à repousser également et les conventionnels et leurs décrets. La Convention résolut donc d'employer la force pour assurer l'exécution de ses volontés.

De leur côté, les sections se proposaient de tout employer pour obliger la Convention à se dissoudre.

Pendant ce temps, Napoléon, beaucoup plus occupé de la guerre contre l'étranger que de la politique intérieure, prenait peu d'intérêt à ces débats. Il était, dans la soirée du 12 vendémiaire 1795, au théâtre Feydeau, lorsqu'on l'instruisit des événements qui se passaient. Il fut curieux d'observer de plus près la marche des affaires, et, pour cela, se rendit aux tribunes publiques de la Convention. Cette assemblée, avertie des périls qu'elle courait, était en train de délibérer sur les moyens de les prévenir. Les orateurs rejetaient sur le général Menou, alors commandant en chef de l'armée de l'intérieure, toutes les fautes qu'on avait à se reprocher, et le faisaient décréter d'accusation. Mais ce-



Boissy d'Anglas saluant la tête de son collègue Féraud.